

## Rebondissement dans l'affaire du PLU à Cambo

Le conseil municipal de Cambo du lundi 9 novembre devrait faire volte-face sur la modification de PLU rendant constructibles, entre autres, les terrains de Francis Salagoïty et Raoul Colbert. Un revirement qui n'émane pas de la municipalité mais du sous-préfet. Ce dernier signe ici un retoquage en règle de l'opération municipale, l'entachant d'illégalité.

BÉNÉDICTE SAINT-ANDRÉ/2015/11/05 0 IRUZKIN



La municipalité de Cambo, qui avait prévu de rendre constructibles des terrains appartenant à Francis Salagoïty et Raoul Colbert dans le cadre d'une modification de PLU, vient d'être mise en garde par le sous-préfet sur l'illégalité de la manoeuvre, au regard du code de l'urbanisme. Elle devrait faire marche arrière en conseil municipal ce 9 novembre.

Pour autant Vincent Bru, maire de Cambo, précise que "si la modification n'est pas possible, la révision générale en cours se poursuit". Une révision votée par le conseil municipal en juillet 2014 et qui inquiète les élus d'opposition. "On a gagné du temps, mais le problème n'est pas réglé", confie Nathalie Aicaguerre.

Rappel des faits : le conseil municipal a adopté le 20 juillet une délibération visant entre autres à rendre constructibles des terrains situés à l'entrée de la commune, en face du centre de soins Marienea. Terrains dont un des propriétaires est Francis Salagoity, président de l'Aviron Bayonnais Rugby Pro. Comment ? Devant l'insistance de Christian Devèze, adjoint aux Finances de la mairie de Cambo et président du directoire de l'Aviron Bayonnais, selon le rapport du conseil municipal.

D'autre part, des documents d'urbanisme révèlent que le projet immobilier aurait été confié à l'opérateur Kaufmann & Broad, l'un des fidèles sponsors du club professionnel de rugby. Des soupçons d'amitié aidante formellement démentis par Christian Devèze.

Un état de fait qui entraîne des "relations plus que tendues" entre élus de la majorité et de l'opposition selon Nathalie Aicaguerre. "Cette semaine, nous avons pu consulter le PLU suite à notre demande mais dans une toute petite salle sans lumière" assène-t-elle.

Argitxu Iriart-Urruty, autre élue d'opposition, a par ailleurs demandé à être informée des travaux du cabinet Accessit afin d'obtenir des éclairages sur l'ensemble des modifications couvertes par la révision. Le maire a donné une suite favorable à sa requête, prévoyant un compte-rendu précis de la part de l'élue à l'Urbanisme.

Une main tendue jugée insuffisante par l'opposition. "Cette révision devrait faire l'objet d'une commission extra-municipale prévoyant la participation des kanboar, concernés en première ligne" estime Nathalie Aicaguerre.